



SUVA ® 123 Refrigerant

Version 2.0

Date de révision 28.04.2004

Réf. 130000000348

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la France et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom du produit : SUVA ® 123 Refrigerant

Types : ASHRAE Refrigerant number designation: R-123

Utilisation de la substance/de la préparation : réfrigérant

Société : DuPont de Nemours (Nederland) B.V.
Dordrecht Works
Baanhoekweg 22
3313 LA Dordrecht

Téléphone : +31786301720
Téléfax : +31786301192

Téléphone en cas d'urgence : +33-(0)-3-2827.3700

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Classification	Concentration [%]
2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroéthane (R123)	306-83-2	206-190-3	N; R59	>= 100

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangereux pour la couche d'ozone
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.
Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires.

Contact avec la peau : Laver à l'eau chaude. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin.



SUVA ® 123 Refrigerant

Version 2.0

Date de révision 28.04.2004

Réf. 13000000348

Avis aux médecins

Traitement : Ne pas donner d'adrénaline ou de médicaments similaires.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ventiler la zone. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Eviter l'extension de la surface (p.e. par bac de rétention ou barrières à huile). Ne pas décharger dans l'environnement.

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Equipement de protection individuel, voir section 8. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Eviter toute formation de poussières de mélanges de fluorocarbones et de métal.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver dans le conteneur original.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.



SUVA ® 123 Refrigerant

Version 2.0

Date de révision 28.04.2004

Réf. 130000000348

Classe de stockage (Allemagne) : 12 : Substances liquides non combustibles

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome lors des opérations de sauvetage et d'entretien dans les cuves de stockage. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

Protection des mains : Matériel: Gants résistants à l'acide hydrofluorique et aux solvants (gants en VITON*).
Epaisseur du gant: 0,7 mm
Temps d'utilisation: 2 h

Protection des yeux : lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : vêtement de protection

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : liquide,

Couleur : incolore,

Odeur : légère, d'éther,

pH : neutre

Point/intervalle de fusion : -107,0 °C à 1 013 hPa

Point/intervalle d'ébullition : 27,6 °C à 1 013 hPa

Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair

Température d'inflammabilité : 730 °C



SUVA ® 123 Refrigerant

Version 2.0

Date de révision 28.04.2004

Réf. 130000000348

Dangers d'explosion	: Non-explosif
Pression de vapeur	: 971 hPa à 25 °C
Densité	: 1,46 g/cm ³ à 25 °C, (comme liquide)
Densité	: 1,475 g/cm ³ à 15 °C, (comme liquide)
Densité	: 0,0058 g/cm ³ à 27,9 °C (1 013 hPa)
Solubilité dans l'eau	: 3,9 g/l à 25 °C
Viscosité, dynamique	: 0,449 mPa.s à 25 °C
Densité de vapeur relative	: 5,3

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter	: les métaux alcalins les métaux alcalino-terreux des poudres métalliques des sels métalliques en poudre Le produit n'est pas inflammable dans l'air, a température et pression ambiante. Mis sous pression d'air ou d'oxygène, le mélange peut devenir inflammable. Certains mélanges de HCFCs ou HFCs avec du chlore peuvent devenir inflammable ou réactif sous certaines conditions.
Produits de décomposition dangereux	: hydrocarbures fluorés, fluorure d'hydrogène, dioxyde de carbone (CO ₂), Monoxyde de carbone, Gaz chlorhydrique, composés halogénés,
Réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë • 2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroéthane (R123)	: DLA/rat : 9 000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation • 2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroéthane (R123)	: CL50/4 h/rat : 46,7 mg/l
Toxicité dermale aiguë • 2,2-Dichloro-1,1,1-trifluoroéthane (R123)	: DL50/lapin : > 2 000 mg/kg
Irritation de la peau	: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau. Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.
Irritation des yeux	: Irritation légère des yeux
Sensibilisation	: Animaltest did not cause sensitization by skin contact.



SUVA ® 123 Refrigerant

Version 2.0

Date de révision 28.04.2004

Réf. 130000000348

Expérience chez l'homme : Les expositions excessives peuvent affecter la santé humaine, comme suit:

Inhalation
insuffisance respiratoire grave, narcose, Activité cardiaque irrégulière

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effet de serre potentiel
(CO₂ = 1) : 90

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Peut être utilisé après reconditionnement. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Emballages contaminés : Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres Informations : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage selon la Directive-CEE

Symbole(s) : N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque : R59 Dangereux pour la couche d'ozone

Phrase(s) de sécurité : S59 Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/recyclage.

Législation nationale

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau
WGK (DE) Mise à jour: VwVwS, A3; Kenn-Nr. 2518

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2



SUVA ® 123 Refrigerant

Version 2.0

Date de révision 28.04.2004

Réf. 130000000348

R59

Dangereux pour la couche d'ozone

Autres informations

Consulter les informations de sécurité de DuPont avant utilisation., Pour de plus amples renseignements veuillez contacter le bureau le plus proche de DuPont ou de son distributeur officiel., (R) Marque déposée de DuPont

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.